



Règlement du 12e tournoi international de tennis de table des Pays de la Loire

Conditions de participation :

Tournoi ouvert aux sélections des comités, ligues ou clubs. C'est une épreuve par équipe et individuelle concernant les joueurs et joueuses des catégories moins de 11 ans, moins de 13 ans et moins de 15 ans.

- **Une sélection :**

Une sélection est composée au moins d'une équipe de deux joueurs ou joueuses.

Il n'y a pas de limite au nombre d'équipes engagées par sélection.

Une équipe est composée de deux joueurs ou joueuses inscrits dans une même catégorie d'âge. Les joueurs peuvent être surclassés

- **Une délégation :**

Une délégation (comité, Ligue, ou club) est composée au minimum de trois équipes dont au moins une équipe féminine.

Seules les délégations pourront concourir au Challenge Général et à la dotation (bons d'achat Wack Sport pour les délégations françaises et dotations équivalentes pour les délégations étrangères)

Engagement

Un comité ou une ligue peut s'engager :

- par délégation jusqu'au 1er mars 2010
- par sélection jusqu'au 31 mars 2010

Au delà du 1er mars les réservations d'hébergement seront à la charge du comité ou de la ligue. Une liste d'hôtels pourra être fournie à la demande.

Compétition par équipes :

Plusieurs formules de jeu sont prévues en fonction du nombre d'équipes engagées.

Elles se dérouleront selon le procédé de la coupe Corbillon :

A	/	X
B	/	Y
Double		
A	/	Y
B	/	X

Il n'y a pas d'élimination et un classement intégral sera effectué.

Compétition individuelle

Selon le nombre d'engagés :

- les joueurs seront placés dans des poules de 3,4 ou 6 joueurs
- Puis tableau final à élimination directe.

Règlement du Challenge Général :

Des points sont attribués à chaque délégation selon la place obtenue dans chacune des épreuves. Si la délégation est composée de plus de trois équipes on retiendra :

- en par équipes, les résultats des deux meilleures équipes garçons et de la meilleure équipe filles
- en individuels : les résultats des quatre meilleurs garçons et des deux meilleures filles

La grille d'attribution des points (variable selon le nombre d'inscrits) sera mise à disposition le jour de la compétition.

Règlement du Challenge Féminin :

Le challenge féminin sera attribué aux sélections ou aux délégations ayant engagé au moins deux équipes féminines. On retiendra :

- en par équipes, les résultats des deux meilleures équipes
- en individuels : les résultats des quatre meilleures filles

Récompenses :

- Challenge général des délégations :

La délégation classée première à l'issue de la compétition recevra une coupe + un bon d'achat Wack sport d'une valeur de 500€ ou l'équivalent pour les étrangers.

La deuxième recevra : un bon d'achat Wack Sport d'une valeur de 300€

La troisième recevra : un bon d'achat Wack Sport d'une valeur de 150€

Si une délégation étrangère est sur le podium, une dotation équivalente aux bons d'achat sera attribuée

En outre, le vainqueur du Challenge Général se verra remettre une réduction de 600€ à faire valoir sur son inscription pour la 13^e édition

- Challenge Féminin :

Le vainqueur de ce challenge sera récompensé par un bon d'achat Wack Sport d'une valeur de 300€ ou l'équivalent pour les étrangers

- Epreuves par équipes et individuelles :

Les quatre premiers seront récompensés par des coupes et médailles

Conditions financières :

Inscription : 80€ par joueur comprenant les 5 repas du samedi midi au lundi midi

Restauration des coaches et accompagnateurs : 11,50 € par repas

L'hébergement + petit déjeuner + taxe de séjour : (tarif au 1er octobre, valable jusqu'au 31 décembre 2009)

	Chambre simple	Chambre double	Chambre triple	Petit Déj par personne et par nuitée	Taxe par personne et par nuitée
Star Hôtel Tarifs sportifs 2009	39 tout compris	46 tout compris			
Ibis Tarifs sportifs 2010	46	46	+ 10	7.50	0.60
Kyriad Tarifs sportifs 2009	49	49	+ 13	10	0.85
Novotel Tarifs sportifs 2009	66.85 tout compris	66.85 tout compris			
Campanile Tarifs sportifs 2009	40	40		8	0.60
B&B Tarifs 2009	43	43	59	5.65	0.35
Première classe Tarifs 2009	40	40		4.8	0.35

La restauration sera organisée par notre traiteur Gaby Bourget au sein du complexe sportif pour répondre aux exigences horaires des épreuves.

Les engagements et les réservations hôtelières et de restauration devront impérativement être accompagnés d'un chèque d'un montant de 25%, libellé au nom de la Saint Médard Tennis de Table

Conditions particulières pour les délégations engageant plus de trois équipes :

Réduction d'une valeur de 50 € à valoir sur les frais d'engagement, d'hébergement et de restauration pour l'engagement d'une quatrième équipe.

Réduction d'une valeur de 150€ dès la cinquième équipe engagée.